

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_B318-DE
Date de télétransmission : 21/07/2015
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B318

OBJET : Ressources - Commande publique - Autorisation de signer quatre marchés relatifs à des prestations de distribution de documents (n°2015M021 à 2015M024)

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(s) :

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_5_05

BUREAU DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Co-rapporteur : Georges CRISTIANI

Politique publique : Ressources

Thématique : Commande publique

Objet : Autorisation de signer quatre marchés relatifs à des prestations de distribution de documents (n°2015M021 à 2015M024)

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet le renouvellement de quatre marchés concernant l'exécution de prestations de distribution de document destinés à la communication institutionnelle de la CPA. Quatre modalités de distribution sont concernées : la distribution en point de dépôts, de la main à la main, le publipostage et la distribution non adressée en boîtes aux lettres.

Exposé des motifs :

Objet du marché :

Les quatre marchés qui font l'objet du présent rapport ont pour objet l'exécution de prestations de distribution de document destinés à la communication institutionnelle de la CPA. Les modalités de distribution concernées sont : la distribution en point de dépôts, de la main à la main, le publipostage et la distribution non adressée en boîtes aux lettres.

Économie du marché :

Les variantes n'étaient pas autorisées.

La consultation a été allotie comme suit :

LOT 1 : Distribution de documents en dépôts (n°15 M021)

LOT 2 : Distribution de documents dans la rue (n°15 M022)

LOT 3 : Publipostage de documents (n°15 M023)

LOT 4 : Distribution de documents non adressée en boîte aux lettres (n°15 M024)

Les marchés sont passés à prix unitaires.

Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, ces marchés s'exécutent par bons de commande, émis en fonction des besoins, sans minimum de commande et dans la limite des seuils annuels maximum suivants :

Lot 1 : Maximum 60 000€ HT ;

Lot 2 : Maximum 30 000 € HT ;

Lot 3 : Maximum 20 000 € HT ;

Lot 4 : Maximum 90 000 € HT.

Les prix sont révisables à chaque reconduction.

Le marché est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois, à compter de la date de notification du marché.

Estimation du marché :

Pour chacun des lots, les estimations du montant annuel du marché, établies sur la base du DQE, sont les suivantes :

Lot 1 Distribution de documents en dépôts : 34 000 € TTC ;

Lot 2 Distribution de documents de la main à la main : 17 000 € TTC ;

Lot 3 Publipostage de documents : 11 000 € TTC ;

Lot 4 Distribution non adressée en boîte aux lettres : 68 000 € TTC.

Mise en concurrence :

Au vu de ce qui précède, c'est la procédure d'appel d'offres ouvert qui a été retenue.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- 1 – Prix des prestations - coefficient 0.80
- 2 – Dimensionnement des effectifs et qualité de l'organisation mise en œuvre par le candidat pour l'exécution des prestations – Coefficient 0.20

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 juillet 2015 a décidé d'attribuer :

- le marché n° 2015M021 à la société WATT4YOU pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 29 221,50 € HT, soit 35 065,80€ TTC.
- le marché n° 2015M022 à la société SAS CART COM pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 4 789 € HT, soit 5 746,80€ TTC.
- le marché n° 2015M023 au groupement ESPRIMAIL/ATOUT MAILING SERVICE pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 12 211,11 € HT, soit 14 653,33 € TTC.
- le marché n° 2015M024 à la société ADREXO pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 60 815 € HT, soit 72 978 € TTC.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU le Code des marchés publics pris en ses articles 33 , 57 à 59, 65 et 77 ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 3 juillet 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les pièces des marchés susvisés, telles qu'elles ressortent de la procédure menée ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°2015M021 relatif à la distribution de documents en dépôts attribué à la société WATT4YOU pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 29 221,50 € HT, soit 35 065,80€ TTC ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°2015M022 relatif à la distribution de documents dans la rue attribué à la société SAS CART COM pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 4 789 € HT, soit 5 746,80€ TTC ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°2015M023 relatif au publipostage de documents attribué au groupement ESPRIMAIL/ATOUT MAILING SERVICE pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 12 211,11 € HT, soit 14 653,33 € TTC ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le marché n°2015M024 relatif à la distribution non adressée en boîte aux lettres attribué à la société ADREXO pour un montant estimatif non contractuel tiré du DQE de 60 815 € HT, soit 72 978 € TTC ;
- **DIRE** que les dépenses correspondantes émargent à la section fonctionnement du budget de la CPA Fonction : 023 Nature : 611 qui dispose des crédits suffisants.

OBJET : Ressources - Commande publique - Autorisation de signer quatre marchés relatifs à des prestations de distribution de documents (n°2015M021 à 2015M024)

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



20 JUL. 2015